

Revue de presse #3



La revue de presse, la nouvelle rubrique de Voix d'Exils.
Auteur; Damon / Voix d'Exils.

**Au plus près de l'actualité
internationale de la migration**

**Sympathisante de l'État islamique, elle
risque de perdre sa nationalité suisse**

24 heures, 04 février 2020

Ce serait la deuxième fois, depuis la Seconde Guerre mondiale, qu'une personne de nationalité suisse se verrait privée de sa nationalité. Il reste à voir si la femme concernée a déposé un recours en temps voulu auprès d'une ambassade à l'étranger. Dans le cas contraire, le retrait de ses droits civils

deviendra effectif en début de semaine prochaine (le 17 février). Âgée de 30 ans, celle qui possède également la nationalité française est originaire de Berolle, petite commune vaudoise.

Juridiquement, le SEM (Secrétariat d'Etat aux Migrations) peut retirer la nationalité suisse à une personne ayant la double nationalité si elle a causé un préjudice aux intérêts ou à la réputation de la Suisse et met la sécurité du pays en danger. Le site internet du Tages-Anzeiger rapportait début janvier que la femme est née et a grandi à Genève. Elle est partie en 2016 en Syrie dans les territoires sous contrôle de l'organisation Etat islamique (EI) avec ses deux filles aînées à l'insu des deux pères. A noter que le retrait du passeport suisse n'est possible que si la personne concernée possède une autre nationalité. Dans le cas contraire, la Suisse créerait des apatrides, ce qui est interdit par le droit international.

L'accélération de la nouvelle procédure d'asile aux dépens de la qualité ?

Le Temps, 03 février 2020

Depuis mars 2019, les procédures d'asile sont mises en œuvre de manière accélérée au sein de six principaux centres fédéraux. Quel est le premier bilan et les chiffres de l'asile ? Dans une interview accordée au Temps, Miriam Behrens, directrice de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) – organisation qui a soutenu la nouvelle procédure accélérée, également approuvée par la population en 2016 – constate des dysfonctionnements. Après dix mois d'application, le nouveau système en place, plus rapide que le précédent, ne garantit pas un traitement équitable des demandes. Miriam Behrens relève notamment que le taux de renvois est actuellement de 16,8%, alors qu'il n'était que de 4,8% avant la réforme. L'OSAR s'occupe de la protection juridique des requérants dans quatre des six régions d'asile de Suisse. Dans chacune d'entre elles, un recours sur trois a été admis ou renvoyé au SEM.

Selon l'OSAR, cela démontre de graves problèmes de qualité dans la procédure d'asile.

Toujours moins de requérants d'asile choisissent la Suisse

24 heures, 31 janvier 2020

Le recul de la migration par la Méditerranée centrale explique en partie la diminution du nombre de requérants qui demandent l'asile en Suisse. Au total, 14 269 demandes ont été déposées en 2019, soit 6,5% de moins que l'année précédente. Il s'agit du niveau le plus bas depuis douze ans. Avec 2899 demandes, l'Erythrée est le principal pays de provenance des requérants d'asile.

Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a traité 19 140 demandes en première instance et accordé l'asile à 5551 personnes.

Le taux de reconnaissance de la qualité de réfugié est en augmentation. Il est passé de 25,9% en 2018 à 31,2% en 2019.

Les cas en suspens se sont élevés à 8377, soit 3217 de moins que l'année précédente.

Les départs volontaires en 2019 ont légèrement augmenté à 1631, contre 1613 en 2018. A l'inverse, 2985 personnes ont été rapatriées vers leur Etat d'origine, ou renvoyés vers un Etat tiers, soit 281 personnes de moins qu'en 2018. Les transferts dans un Etat Dublin ont aussi légèrement baissé, passant de 1560 à 1521.

Pour 2020, le SEM table sur environ 15 000 nouvelles demandes.

Valmar / Voix d'Exils

Pour aller plus loin:

Révision de la loi sur l'asile, article publié le 10 janvier 2019 sur Voix d'Exils

Des procédures d'asile accélérées dès le 1er mars, article

publié le 21 février 2019 sur Voix d'Exils